



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU DE RÉGIME

Quarante et unième session
Düsseldorf, Allemagne²
24 – 29 novembre 2019

DOCUMENT DE TRAVAIL CONCERNANT DES DIRECTIVES GÉNÉRALES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE PROFILS NUTRITIONNELS AUX FINS D'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES

(Présenté par le Costa Rica avec le soutien des États-Unis et du Paraguay)

1. INTRODUCTION

Actuellement, la définition de profils nutritionnels fait l'objet de débats dans différentes publications sans que l'on puisse parvenir à une définition scientifiquement reconnue. Toutefois, les profils nutritionnels sont considérés en général comme étant une méthodologie qui permet d'évaluer et de catégoriser les denrées alimentaires en fonction de leur composition nutritionnelle afin de connaître leur qualité nutritionnelle.¹

Les profils nutritionnels permettent d'évaluer l'influence potentielle des denrées alimentaires sur la qualité générale du régime alimentaire. Toutefois, il ne s'agit pas de classer les denrées alimentaires comme « bonnes » ou « mauvaises » mais d'identifier les denrées alimentaires ayant une meilleure qualité nutritionnelle².

Les profils nutritionnels sont utilisés principalement pour : élaborer des directives sur l'établissement de déclarations de la valeur nutritive et saine des denrées alimentaires préemballées, conseiller sur les produits de base et le choix de recettes par les restaurants et les services de restauration, représenter un outil visant à établir la législation dans les cantines des écoles et des collectivités, réglementer les publicités alimentaires dans les médias, élaborer des directives sur une alimentation saine, servir de base à l'élaboration de l'étiquetage nutritionnel frontal (ENF) des denrées alimentaires préemballées, contribuer à la reformulation des denrées alimentaires dans le secteur de l'industrie alimentaire, réglementer les denrées alimentaires préemballées dans les distributeurs automatiques de produits alimentaires, servir de base au choix des denrées alimentaires dans des programmes sociaux d'aide alimentaire, entre autres³.

En outre, les profils nutritionnels peuvent avoir de nombreuses autres applications dans le domaine des aliments et de la nutrition. Ils constituent par conséquent un outil indispensable à la promotion d'une alimentation saine, sur une base volontaire ou obligatoire. Toutefois, ils ne permettent pas à eux seuls de résoudre les problèmes actuels de santé alimentaire dans le monde. Dans le cadre d'un régime alimentaire sain, outre le choix judicieux des denrées alimentaires préemballées, de nombreux autres facteurs doivent être pris en compte, notamment la fréquence de la consommation, les portions d'aliments consommées, la diversité des aliments, la valeur nutritionnelle totale de tous les aliments dans le régime alimentaire, et les modes de conservation et de préparation, parmi tant d'autres (OMS, 2011, p. 4).

2. CONTEXTE

Lors de la 39^e session du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU), le Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL) a soulevé la question de la nécessité de travailler sur le sujet des profils nutritionnels aux fins d'étiquetage au sein du CCNFSDU. À cet égard, comme indiqué dans le rapport REP18/NFSDU, paragraphes 157 à 161, le Costa Rica a pris la parole au nom du Paraguay pour présenter le document CRD4, en expliquant que les directives pour l'établissement de profils nutritionnels viendraient compléter les travaux du CCFL concernant l'étiquetage

¹ Nutrient profiling Report of a WHO/IASO technical meeting, 2011, p. 3; Setting of nutrient profiles for accessing nutrition and health claims: proposals and arguments, 2008, p. 11-12.

² Setting of nutrient profiles for accessing nutrition and health claims: proposals and arguments, 2008, p. 10.

³ Nutritional profiles: Scientific intentionality versus real impact on public health, p. 26

nutritionnel frontal (ENF). Le Comité a ainsi convenu que les discussions sur ce sujet seraient reportées jusqu'à la prochaine réunion et que le Costa Rica analyserait les éventuelles questions soulevées, s'il s'avérait nécessaire d'envoyer une lettre circulaire après la 40^e session du CCFNSDU.

Lors de la 40^e session du CCFNSDU, l'importance de la poursuite des travaux et de la collecte de plus amples informations pouvant servir de base aux futurs travaux concernant les directives générales sur les profils nutritionnels a été soulignée.

Le Comité a par conséquent décidé que le Costa Rica et le Paraguay procéderaient à un inventaire des profils nutritionnels et poursuivraient l'élaboration du document de travail pour examen lors de la 41^e session du CCFNSDU. Le Comité a pris note également de la proposition des États-Unis de soutenir ces travaux (REP19/NFSDU, paragraphe 154).

3. INVENTAIRE DES PROFILS NUTRITIONNELS

Le processus d'exécution de l'inventaire des profils nutritionnels qui a permis d'identifier certaines caractéristiques communes aux profils établis pour l'élaboration de « l'étiquetage nutritionnel frontal » (ENF) est décrit ci-après. Cette contribution permettrait au CCFNSDU d'analyser la nécessité d'établir des directives générales sur l'élaboration de tels profils.

Plusieurs publications⁴ ont donc été examinées afin de fournir des informations sur les profils nutritionnels actuels pour le développement des bases de données suivantes.

3.1 Base de données générale. Modèles de profils nutritionnels élaborés pour différents objectifs.

La première base de données a été créée par le Costa Rica et le Paraguay, à titre informatif uniquement. Elle contient des modèles de profils nutritionnels élaborés à des fins diverses telles que la réglementation dans les cantines d'écoles, la réglementation des publicités alimentaires visant les enfants ainsi que la promotion et la vente d'aliments et de boissons, entre autres. Vous pouvez accéder à cette base de données en téléchargeant l'Annexe II à l'aide du lien suivant :

http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/codexalimentarius/doc/AppendixII_General_Database_NPM.xlsx

La base de données générale contient 97 modèles de profils nutritionnels élaborés dans différents pays. Parmi les principaux objectifs de leur création, il a été constaté que 38 % des profils ont été créés aux fins d'établissement de l'étiquetage nutritionnel frontal (ENF), 20 % aux fins de réglementation de l'approvisionnement en aliments dans les écoles et 13 % aux fins de réglementation des publicités alimentaires visant les enfants. (Voir le graphique n° 1).

⁴ Nutrient profiling Report of a WHO/IASO technical meeting, Londres, Royaume-Uni, 4-6 octobre 2010. Organisation mondiale de la Santé, 2011.

Catalogue of Nutrient Profile Models: Unpublished report prepared for WHO, 2012, disponible à la demande du "Codex Working Group in Costa Rica: Nutrition labelling on the front of the package".

WHO Regional Office for Europe nutrient profile model /Organisation mondiale de la Santé, 2015.

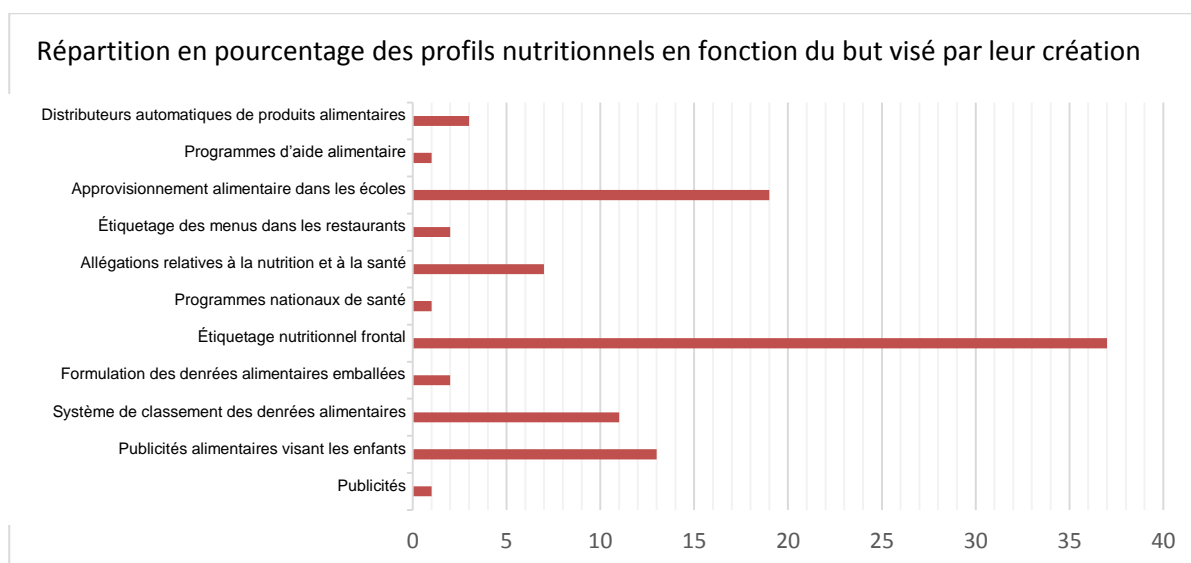
Nutritional profiles: Scientific intentionality versus real impact on public health / Fundación Iberoamericana de Nutrición (FINUT) 2016.

WHO Nutrient Profile Model for South-East Asia Region /Organisation mondiale de la Santé, 2017.

Nutrient Profile Models with Application in Government-Led Nutrition Policies Aimed at Health Promotion and Non communicable Disease Prevention: A Systematic Review. Labonté, MÉ., Poon, T., Gladanac, B., Ahmed, M., Franco, B., Rayner, M. y L'Abbé, M. (2018).

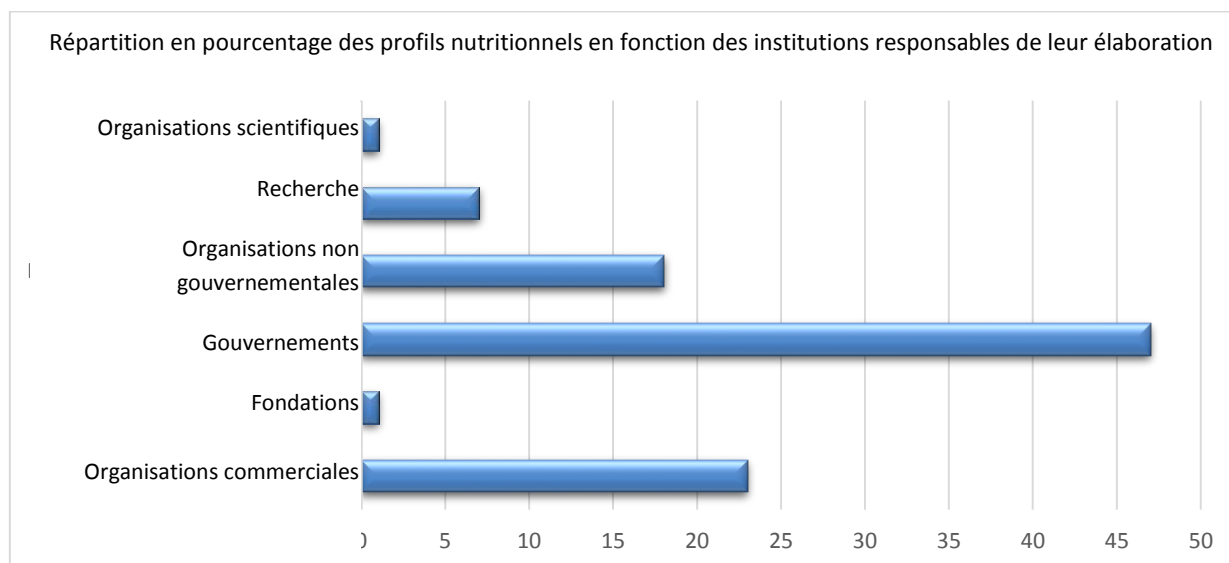
Questionnaire préparé par le groupe de travail électronique dirigé par le Costa Rica "Consideration of issues related to Nutrition Labeling in the Packaging Front" (2016-2017).

Diagramme n°1



Il a été constaté également que 48 % des modèles de profils nutritionnels ont été élaborés par les gouvernements, 24 % par l'industrie alimentaire et 19 % par des organisations non gouvernementales. (Voir le graphique n° 2). En ce qui concerne la répartition par zone géographique, 31 % des modèles de profils nutritionnels ont été élaborés en Amérique du Nord (Canada, États-Unis et Mexique), 24 % en Europe et 12 % par des organisations internationales.

Diagramme n° 2



La majorité des modèles de profils nutritionnels (37 %) a été élaborée entre 2001 et 2007 et 27 % entre 2008 et 2012. La population visée par ces modèles est le grand public à 62 % puis les enfants à 37 %.

3.2 Base de données adaptée. Modèles de profils nutritionnels élaborés pour l'étiquetage nutritionnel frontal (ENF).

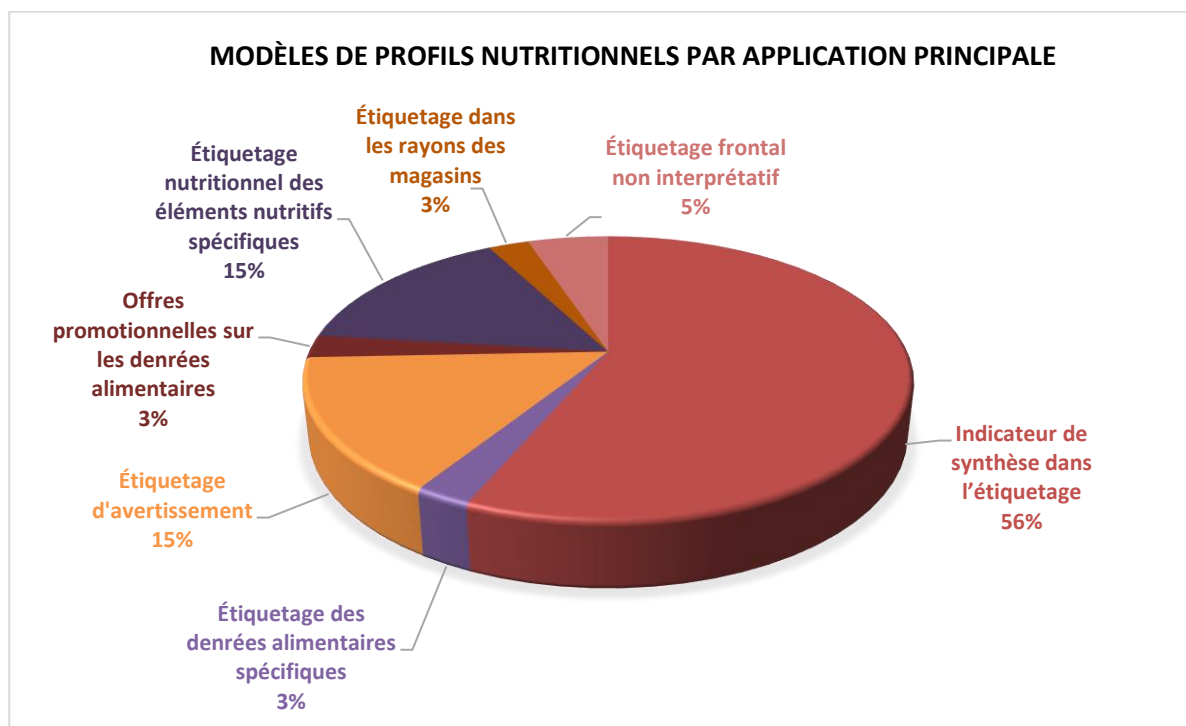
L'objectif des travaux proposés étant uniquement l'étiquetage, la base de données adaptée a été développée par le Costa Rica et le Paraguay, en prenant comme référence la base de données générale. 39 profils nutritionnels élaborés à cette fin ont été publiés. Vous pouvez accéder à cette base de données en téléchargeant l'Annexe III à l'aide du lien suivant :

http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/codexalimentarius/doc/AppendixIII_Database_Adjusted_FINAL_03-09-19.xlsx

En ce qui concerne ces 39 profils nutritionnels, 19 ont été élaborés par des institutions gouvernementales, 10 par des organisations non gouvernementales et 10 par l'industrie alimentaire. En outre, 29 profils (74 %) sont entrés en vigueur, 2 (5 %) ont été abandonnés, 3 (8 %) ne contiennent pas d'informations disponibles et 5 (13 %) sont en cours d'élaboration et de mise en œuvre.

Des applications spécifiques identifiées dans la base de données ont permis de définir les critères de catégorisation de la vaste gamme des aliments en fonction de leur qualité nutritionnelle. Le diagramme suivant présente le pourcentage des modèles de profils nutritionnels selon leur application principale :

Diagramme n° 3



Comme indiqué ci-dessus, l'une des applications les plus courantes des modèles de profils nutritionnels est leur utilisation pour l'étiquetage comme « indicateur de synthèse », pour 56 % d'entre eux. Cet indicateur est un dessin, un symbole ou un logo apposé sur l'étiquette indiquant la valeur nutritionnelle générale des produits alimentaires qui est calculée par des algorithmes.

Parallèlement, 15 % des modèles de profils nutritionnels sont utilisés pour l'« étiquetage d'avertissement » qui consiste à mettre en évidence certains éléments nutritifs tels que les acides gras saturés, les sucres totaux ou le sodium dont la consommation est liée au développement de maladies non transmissibles.

L'une des autres applications fréquentes est « l'étiquetage des éléments nutritifs spécifiques », pour 15 % des modèles de profils nutritionnels. Les éléments nutritifs utilisés sont en général définis selon leur importance nutritionnelle pour la santé publique. Toutefois, à l'inverse de l'étiquetage d'avertissement, leurs seuils sont établis conformément à une norme alimentaire. Ainsi, les aliments en deçà du seuil sont considérés comme ayant une « bonne qualité nutritionnelle » tandis que les aliments dépassant le seuil sont considérés comme ayant une « qualité nutritionnelle moindre ».

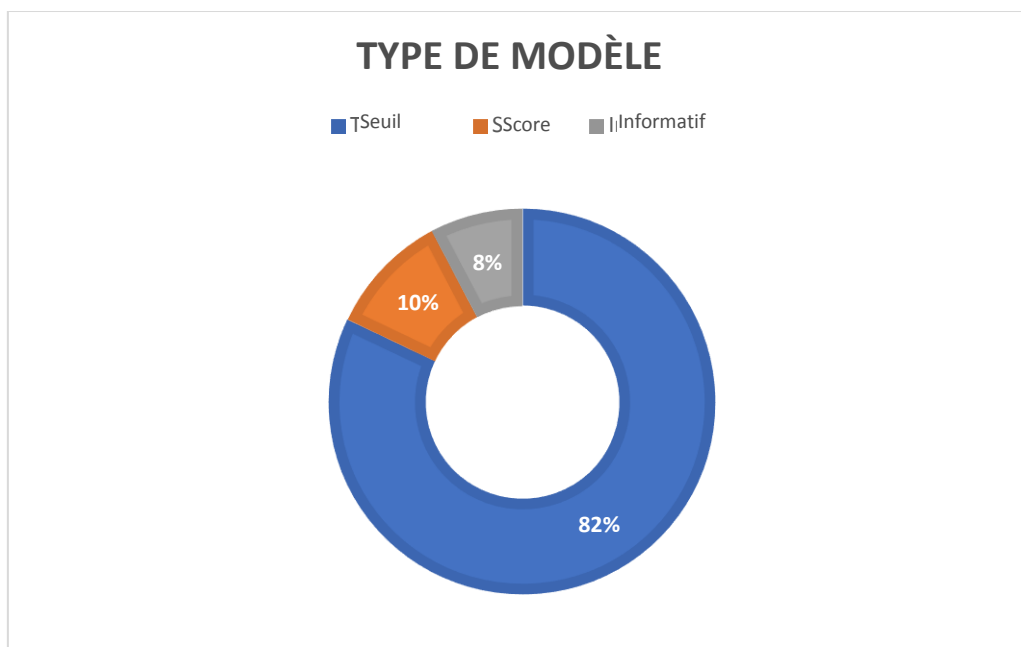
En outre, un modèle comportant un « étiquetage des denrées alimentaires spécifiques » indiquant un groupe d'aliments spécifiques (céréales, viandes, légumes) a été examiné. Un autre modèle est utilisé aux fins d'offres promotionnelles visant les enfants et un troisième modèle est destiné aux rayons des magasins et supermarchés.

Dans le cadre de l'inventaire effectué, 2 systèmes d'étiquetage nutritionnel frontal (ENL) ont été intégrés dans la catégorie « étiquetage frontal non interprétatif » qui représente 5 % de l'inventaire. Ce type d'étiquetage n'utilise pas un modèle de profil nutritionnel per se mais plutôt les valeurs nutritionnelles de référence (VNR) incluses. Bien qu'un autre modèle utilise également les VNR au lieu d'un profil nutritionnel, il a été classé comme « étiquetage des éléments nutritifs spécifiques », car il contient également des

éléments interprétatifs. Toutefois, ce type de modèle a été classé dans la catégorie « étiquetage informatif », car il ne comporte pas de seuils ou de score.

Les 39 modèles évalués dans la base de données adaptée ont été classés dans des catégories selon leur mode d'élaboration : seuils⁵, score⁶ et informatif⁷. Ainsi, 32 modèles de profils nutritionnels (82 %) utilisent des seuils, 4 (10 %) utilise des scores et 3 (8 %) sont informatifs, comme décrit dans le graphique ci-après.

Diagramme n° 4



Il n'existe actuellement aucune recommandation standard relative à la teneur en éléments nutritifs, que ce soit à un niveau général ou par groupes de denrées alimentaires, ce qui rend très difficile la définition d'un seuil pour chaque élément nutritif spécifique. Le tableau ci-dessous constitue un exemple de seuils d'éléments nutritifs définis dans la plupart des profils nutritionnels utilisés.

⁵ Un seuil représente la valeur individuelle de chaque élément nutritif qui ne doit pas être dépassée (seuil maximal) ou qui doit être atteint (seuil minimal) pour que l'aliment obtienne une déclaration. (Nutrition profiles: Scientific intentionality versus real impact on public health/Fundación Iberoamericana de Nutrición (FINUT) 2016).

⁶ Des points sont attribués aux denrées alimentaires lorsqu'elles remplissent les critères de chaque élément nutritif définis dans le profil nutritionnel. Ces points sont ensuite additionnés et forment un score. (Nutrition profiles: Scientific intentionality versus real impact on public health/Fundación Iberoamericana de Nutrición (FINUT) 2016.)

⁷ Le terme « Informatif » indique que certaines des informations concernant la déclaration nutritionnelle ont été indiquées, sans que le consommateur ait à les interpréter (CX/FL17/44/7).

Tableau 1. Profils nutritionnels établis aux fins d'étiquetage nutritionnel frontal (ENF) avec leurs seuils d'éléments nutritifs respectifs importants pour la santé publique.

Modèle	Sucres	Sodium	Acides gras saturés	Fibres	SOURCE
Système de code couleur nutritionnel	Faible : ≤ 5 g/100 g Moyen : 5,1 – 22,5 g/100 g Élevé : ≥ 22,6/100 g	*SEL : Faible : ≤ 0,3 g/100 g Moyen : 0,4 – 1,5 g/100 g Élevé : ≤ 1,6 g/100 g	Faible : ≤ 1,5 g/100 g Moyen : 1,51 – 5 g/100 g Élevé : ≤ 5,1 g/100 g	Sans objet	Food Standards Agency (FSA) https://bit.ly/2EBIz5c
Choices	Variet selon le groupe de denrées alimentaires (6 g « Soupes » – 60 g « Sirops »/100 g)	Variet selon le groupe de denrées alimentaires (20 mg « Eau gazeuse » – 4500 mg « assaisonnements et condiments »/100 g)	Variet selon le groupe de denrées alimentaires (1,5 g « Soupes » – 35 g « Huiles »/100 g)	Variet selon le groupe de denrées alimentaires (2 g « Céréales complètes » – 5 g « Farines complètes »/100 g)	Choices International Foundation https://cutt.ly/8iKWFF
Health Star Rating (HSR)	Des points sont attribués en fonction de la teneur en sucres (en grammes) pour 100 grammes de produit.	Des points sont attribués en fonction de la teneur en sucres (en milligrammes) pour 100 grammes de produit.	Des points sont attribués en fonction de la teneur en acides gras saturés (en grammes) pour 100 grammes de produit.	Des points sont attribués en fonction de la teneur en fibres (en grammes) pour 100 grammes de produit.	Nutrient Profiling Scoring Criterion (NPSC)/Food Standards Australia New Zealand (FSANZ) https://bit.ly/2ZcJPSY
Système Black Octogonal Sign "HIGH IN"	Élevé dans les solides : 10 g/100 g Élevé dans les liquides : 5 g/100 ml	Élevé dans les solides : 400 mg/100 g Élevé dans les liquides : 100 mg/100 ml	Élevé dans les liquides : 4 g/100 g Élevé dans les liquides : 3 g/100 ml	Sans objet	Ministère de la Santé https://bit.ly/2WpjsHB
Code couleur nutritionnel de l'Équateur	Faible : ≤ 5 g/100 g Moyen : 5,1 – 15 g/100 g Élevé : ≥ 15/100 g	*SEL : Faible : ≤ 0,3 g/100 g Moyen : 0,31 – 1,5 g/100 g Élevé : ≥ 1,51/100 g	Sans objet	Sans objet	Ministère de la Santé publique https://cutt.ly/gixz11
Nutri-Score	Des points sont attribués en fonction de la teneur en sucres (en grammes) pour 100 grammes de produit.	Des points sont attribués en fonction de la teneur en sodium (en grammes) pour 100 grammes de produit.	Des points sont attribués en fonction de la teneur en acides gras saturés (en grammes) pour 100 grammes de produit.	Sans objet	UK Ofcom Nutrient Profiling Model/Food Standards Agency (FSA) https://bit.ly/2U06gs0
Keyhole	Variet selon le groupe de denrées alimentaires (1 g « Aliments très peu transformés contenant des fruits » - 13 g « Céréales »/100 g)	Variet selon le groupe de denrées alimentaires *SEL : (0,3 g « Gruau » - 1,6 g « Poissons fumés »/100 g)	Variet selon le groupe de denrées alimentaires : (10 % « Sandwiches » - 33 % « Laits »/100 g)	Variet selon le groupe de denrées alimentaires : (3 g « Céréales complètes » - 6 g Farines »/100 g)	Agence nationale de la sécurité alimentaire, avec le soutien du Conseil nordique des ministres https://bit.ly/2Zs5SFB

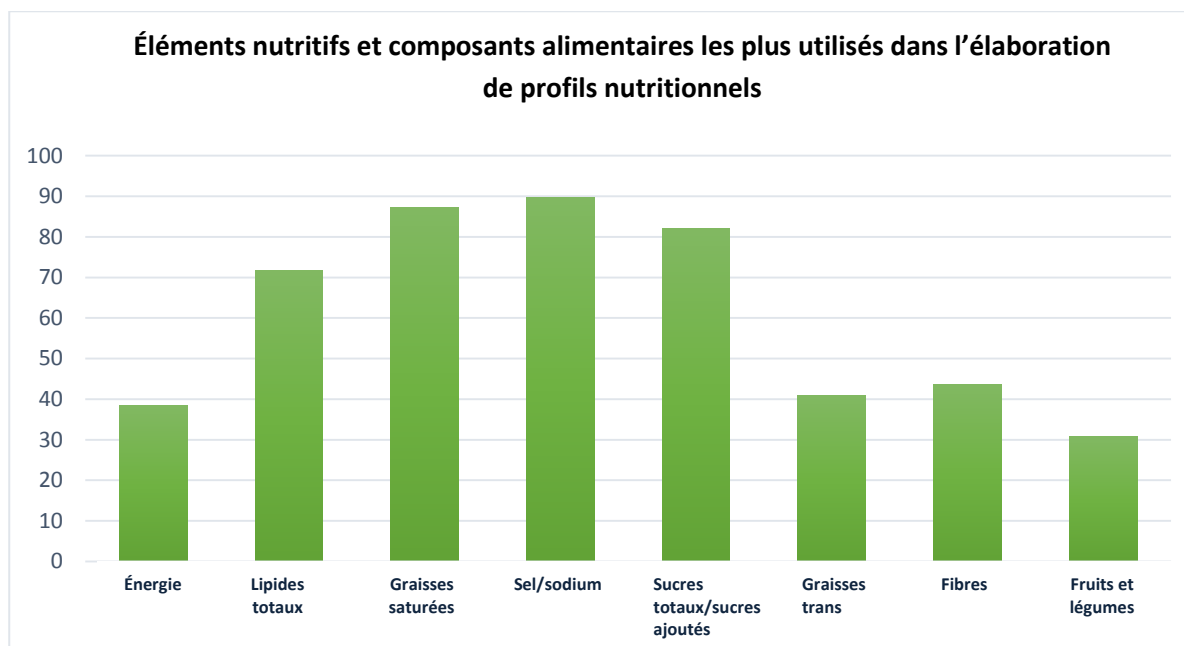
Il convient de préciser que chaque modèle de profil nutritionnel comporte ses propres caractéristiques. Par ailleurs, l'évaluation des modèles portant sur un certain groupe de denrées alimentaires, l'importance des éléments nutritifs pris en compte pour la santé publique peut varier d'un modèle à l'autre. En outre, les seuils définis dans la plupart des modèles diffèrent selon le groupe de denrées alimentaires.

Toutefois, certains modèles de profils nutritionnels identifiés n'utilisent pas des seuils, mais un système de score attribué aux denrées alimentaires en fonction de leur composition nutritionnelle. Ainsi, les éléments nutritifs à restreindre ou jugés « défavorables » perdent des points, alors que ceux à favoriser ou jugés « favorables » gagnent des points. Le résultat définit le score de chaque produit.

Il est par conséquent primordial que les modèles de profils nutritionnels intègrent certains éléments nutritifs ou composants alimentaires. La plupart des modèles incluent des éléments nutritifs à restreindre, tandis que d'autres incluent également les éléments nutritifs ou composants alimentaires essentiels dont l'apport doit être favorisé (par exemple : les fibres, les fruits et les légumes, entre autres).

Le diagramme suivant indique les éléments nutritifs et composants alimentaires les plus utilisés :

Diagramme n° 5



3.3 Validation des profils nutritionnels

La validation d'un modèle de profil nutritionnel détermine dans quelle mesure le modèle classe correctement les différentes denrées alimentaires, c'est-à-dire dans quelle mesure il est conforme à ce pour quoi il a été élaboré. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a défini trois méthodes principales pour tester la validité des modèles de profils nutritionnels⁶.

1. Validité du contenu : Ce type de test consiste à classer les produits alimentaires à l'aide du modèle de profil nutritionnel pour évaluer dans quelle mesure le modèle fait une distinction entre les produits en fonction de leur apport équilibré.
2. Validité convergente : cette méthode de validation permet de comparer la convergence ou la proximité du classement des produits à l'aide des modèles de profils nutritionnels élaborés à des fins similaires (par exemple, pour les régimes alimentaires). Ce type de test identifie les anomalies constatées dans les classements des produits. Il s'agit de la méthode de test utilisée actuellement pour la majorité des modèles de profils nutritionnels.
3. Validité prédictive : ce type de test plus approfondi applique les critères du profil nutritionnel aux données des régimes alimentaires de la population qui permettent de comparer les risques pour la santé dans des segments de population plus ou moins exposés en fonction des critères établis.

Les méthodes de validation étant expliquées, il est constaté que, sur les 39 profils indiqués, seuls 15 sont dotés d'un type de validation ou de recherche pour évaluer leur efficacité.

Dans ce contexte, notons que l'OMS a constaté que l'absence d'une définition des aliments sains constitue le problème principal de toutes les méthodes de validation précitées, car les aliments et régimes alimentaires à teneur élevée en certains éléments nutritifs (par exemple, les acides gras saturés) peuvent être jugés comme « mauvais », c'est-à-dire correspondent à une mauvaise alimentation.

Compte tenu des points précités, une disparité est constatée dans l'évaluation consistant à savoir si la consommation de grandes quantités d'aliments « sains » ou « mauvais » (comme défini dans le modèle de profil nutritionnel) contribue ou est susceptible de contribuer au développement de maladies chroniques non transmissibles telles que l'obésité, le diabète et les maladies cardiovasculaires.

Il ressort par conséquent des résultats de cet inventaire que certains outils justifient le démarrage de travaux relatifs à l'établissement de profils nutritionnels afin d'harmoniser les critères scientifiques de base de tout profil qui sera utilisé pour l'étiquetage nutritionnel frontal (ENF).

4. CONCLUSION

Les Directives concernant l'élaboration de profils nutritionnels aux fins d'étiquetage pourraient être appliquées sur le plan international, ce qui faciliterait l'identification dans les pays appliquant leurs propres profils nutritionnels tout en réduisant les entraves au commerce.

Les textes actuels du Codex n'indiquent pas de directives générales concernant l'établissement de profils nutritionnels aux fins d'étiquetage des denrées alimentaires. C'est pourquoi des Directives générales concernant les profils nutritionnels applicables à l'étiquetage des denrées alimentaires sont nécessaires comme référence internationale harmonisée pour les discussions portant sur les nouvelles réglementations en matière d'étiquetage nutritionnel sur l'avant des emballages, et garantie que les informations d'étiquetage sont scientifiques, claires, transparentes, non discriminatoires et facilitent le commerce alimentaire mondial.

Le Codex dispose des documents suivants, entre autres, qui peuvent servir de base à l'élaboration des Directives générales pour l'établissement de profils nutritionnels aux fins d'étiquetage :

- *CXG 23-1997 Directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition et à la santé, « Tableau des conditions relatives aux allégations relatives à la teneur en éléments nutritifs »* : le tableau dans ce document indique les seuils pour la déclaration « FAIBLE » des éléments nutritifs essentiels à restreindre (graisses, sodium, sucres) et « SOURCE » des éléments nutritifs essentiels à favoriser (fibres).
- *CXG 2-1985 Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* : afin d'élaborer des directives supplémentaires et de faciliter l'emploi des profils nutritionnels, en se référant aux travaux effectués dans ce domaine par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

5. RECOMMANDATION

Il est recommandé que le CCNFSDU démarre de nouveaux travaux sur les directives pour l'établissement de profils nutritionnels (voir le document de projet joint à l'Annexe I) et de mettre en place un groupe de travail électronique ayant pour mission :

- I. d'élaborer des directives générales harmonisées pour l'établissement de profils nutritionnels destinés à être utilisés dans les systèmes d'étiquetage frontal, conformément aux dispositions existantes du Codex et à la documentation scientifique disponible au besoin.

DOCUMENT DE PROJET

DIRECTIVES GÉNÉRALES SUR L'ÉLABORATION DE PROFILS NUTRITIONNELS AUX FINS D'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION DES NOUVEAUX TRAVAUX

Élaboration de directives générales harmonisées et reposant sur des bases factuelles pour l'établissement de profils nutritionnels destinés à être utilisés dans les systèmes d'étiquetage frontal.

2. PERTINENCE ET OPPORTUNITÉ

Les diverses interprétations des profils nutritionnels actuellement disponibles peuvent prêter à confusion et, de ce fait, une comparaison systématique des différentes approches et l'élaboration de principes généraux sont nécessaires pour qu'il soit plus facile pour les pays et les organisations d'utiliser des profils jugés efficaces, adaptés et scientifiquement fondés.

Cette proposition a trait à l'élaboration de directives visant à aider les autorités publiques (ou d'autres parties prenantes) dans l'utilisation de profils nutritionnels faciles à interpréter dans les systèmes d'étiquetage frontal, ainsi que les industriels du secteur alimentaire à reformuler les produits alimentaires ou à en développer de nouveaux avec une composition nutritionnelle plus saine.

Par ailleurs, les travaux effectués par le GT électronique sur « l'étiquetage nutritionnel frontal » du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL) ont montré qu'un nombre croissant de membres du Codex avaient déjà mis en place des systèmes d'étiquetage nutritionnel frontal des emballages. Toutefois, l'utilisation d'un profil nutritionnel validé est nécessaire. Les *Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* (CXG 2-1985) n'incluent aucun critère de profil nutritionnel dans l'étiquetage.

Par conséquent, et compte tenu du fait que le Codex Alimentarius est l'organisation internationale reconnue par l'Organisation mondiale du Commerce dans le domaine de la réglementation sur les aliments et compte 189 pays membres, il est clair pour l'Organisation qu'il s'agit là d'une opportunité pour le Codex de veiller à ce que tous les États et organisations membres puissent évaluer et discuter des méthodes développées pour établir les profils nutritionnels existants et recommandés et réaliser ainsi une harmonisation à l'échelle mondiale qui permettra de protéger la santé publique et de réduire les entraves au commerce causées par la diversité des méthodologies existantes, conformément aux objectifs légitimes du Codex.

3. PRINCIPALES QUESTIONS À TRAITER

La section 5 des *Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* (CXG 2-1985) autorise l'emploi d'informations nutritionnelles supplémentaires, mais des explications plus détaillées sont requises. Par conséquent, les travaux proposés viseront à renforcer et à établir des directives supplémentaires incorporant les principes généraux pour le développement des profils nutritionnels.

Cette proposition a pour but d'élaborer des directives qui pourraient être intégrées ou pas dans les *Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* (CXG 2-1985). La décision relative à leur emplacement sera prise dès qu'elles seront élaborées.

Les prochaines étapes des nouveaux travaux proposés pourraient consister à identifier et discuter des points suivants :

- Composants à inclure dans un modèle de profil nutritionnel (par exemple, éléments nutritifs, groupes de denrées alimentaires, les deux).
- Preuves scientifiques avec les résultats positifs ou négatifs en matière de santé publique relatifs à ces composants (directives sur les régimes alimentaires, rapports d'organes scientifiques compétents reconnus).
- Plages ou seuils des composants recommandés en fonction des résultats en matière de santé publique.
- Approches relatives à l'interprétation des plages ou seuils identifiés et à leur application aux denrées alimentaires individuelles ou aux catégories de denrées alimentaires afin d'établir des modèles de profils nutritionnels.
- Parvenir à un consensus concernant la définition de « profils nutritionnels » et toutes les définitions nécessaires à l'établissement des profils nutritionnels.

- Révision des « Directives concernant l'étiquetage nutritionnel (CXG 2-1985) » afin d'élaborer des directives supplémentaires et de faciliter l'emploi des profils nutritionnels

4. ÉVALUATION AU REGARD DES CRITÈRES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS DES NOUVEAUX TRAVAUX

Critères généraux

Des informations nutritionnelles simplifiées relatives au profil nutritionnel peuvent permettre aux consommateurs de mieux comprendre la composition nutritionnelle des aliments et promouvoir un régime alimentaire sain et équilibré ainsi qu'une consommation éclairée. Elles peuvent aussi inciter les fabricants de produits alimentaires à reformuler leurs produits afin d'améliorer la qualité nutritionnelle des aliments qu'ils proposent aux consommateurs. L'amélioration de l'alimentation des consommateurs grâce à des choix plus sains réduirait les risques de maladies non transmissibles dans le monde, parallèlement à d'autres initiatives d'amélioration du mode de vie alimentaire (campagnes d'information sur une meilleure alimentation et activité physique).

Critères applicables aux questions générales

(a) Diversification des législations nationales et entraves apparentes ou potentielles au commerce international

Plusieurs pays ont adopté, ou prévoient d'adopter, des systèmes d'étiquetage nutritionnel simplifiés qui utilisent des profils nutritionnels, sur une base volontaire ou obligatoire. La mise en œuvre accrue de ces systèmes dans le monde rend l'harmonisation des directives à l'échelle mondiale cruciale pour réduire les entraves au commerce.

(b) Champ d'application des travaux et détermination des priorités dans les différentes parties des travaux.

Réviser les textes du Codex, dont les Directives concernant l'étiquetage nutritionnel (CXG 2-1985), afin d'élaborer des directives sur l'emploi des profils nutritionnels.

(c) Travaux déjà entrepris dans ce domaine par d'autres organisations internationales et/ou suggérés par le ou les organismes internationaux intergouvernementaux

Rapport : « Nutrient Profile Report of a WHO/ International Association for the Study of Obesity (IASO) Technical Meeting » (Royaume-Uni, 4-6 octobre 2010). Publié en 2011.

(d) Aptitude de l'objet de la proposition à la normalisation

Les profils nutritionnels contribuent à la mise en œuvre des systèmes d'étiquetage. Par conséquent, l'objectif des nouveaux travaux proposés est de réviser les textes existants relatifs à l'élaboration de directives afin d'appuyer l'utilisation des produits recommandés dans les profils, en les incorporant dans les directives actuelles ou dans un document séparé.

(e) Prise en compte de l'ampleur globale du problème ou de la question

La reconnaissance du fardeau et de la menace que représentent les maladies non transmissibles pour la santé publique, la promotion de régimes alimentaires plus sains pour les consommateurs et l'incitation des fabricants à améliorer la qualité nutritionnelle des produits alimentaires constituent des domaines que des directives appropriées pourraient influencer à l'échelle mondiale. C'est pourquoi, informations nutritionnelles simplifiées sur les emballages sont une question d'intérêt mondial.

5. PERTINENCE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU CODEX

Les travaux proposés s'inscrivent dans le mandat de la Commission pour l'élaboration de normes, directives et autres recommandations internationales visant à protéger la santé des consommateurs et à garantir des pratiques équitables dans le commerce de denrées alimentaires. Les nouveaux travaux proposés contribueront à l'avancement des objectifs stratégiques 1 et 4, comme indiqué ci-après.

Objectif stratégique 1 : Traiter les questions actuelles, les nouvelles questions et les questions critiques dans les meilleurs délais

Objective 1.1 Identifier les besoins et les nouvelles questions

Objective 1.2 Établir un ordre de priorité des besoins et des nouvelles questions

L'emploi de profils nutritionnels dans le cadre de l'étiquetage nutritionnel frontal simplifié suscite un intérêt croissant dans plusieurs pays à travers le monde. À l'heure actuelle, il n'existe pas de directives internationales sur les meilleures pratiques à appliquer dans l'établissement de ces profils sur des bases scientifiques.

Orienter les pays souhaitant utiliser des profils nutritionnels dans l'étiquetage nutritionnel frontal permettrait une harmonisation du sujet au niveau mondial.

Objectif stratégique 2 : Définir des normes reposant sur des bases scientifiques et sur les principes d'analyse des risques du Codex

Objectif stratégique 2.1 Utiliser les avis scientifiques conformément aux principes d'analyse des risques du Codex

Porter cette question devant le CCNFSDU permettra à tous les membres ayant un intérêt dans l'établissement de profils nutritionnels de participer aux débats.

6. RELATION ENTRE LA PROPOSITION ET LES AUTRES DOCUMENTS EXISTANTS DU CODEX

La proposition se rapporte aux *Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* (CXG 2-1985) qui sont applicables à toutes les catégories de denrées alimentaires préemballées.

7. NÉCESSITÉ ET DISPONIBILITÉ D'AVIS D'EXPERTS SCIENTIFIQUES

Aucun identifié à ce stade. Les organes compétents pourront être consultés tout au long du processus, le cas échéant.

8. NÉCESSITÉ D'UN SOUTIEN TECHNIQUE DE LA PART D'ORGANISATIONS EXTERNES ?

Aucun identifié à ce stade.

9. CALENDRIER PROPOSÉ

Sous réserve de l'approbation de la Commission en 2020, l'élaboration des Directives sera présentée pour examen lors de la 42^e session du CCNFSDU en 2020 et devrait s'étendre sur quatre sessions du CCNFSDU ou moins en fonction des contributions et de l'entente entre les membres. L'adoption finale par la Commission est prévue pour 2024.